

REF. GC/DB/SC 20240620

Objet : Concours Sommet de l'Élevage 2024

Magny-Cours, le 27 juin 2024

Cher(e) Adhérent(e),

Le Sommet de l'Élevage aura lieu les **Mardi 1^{er}, Mercredi 2, Jeudi 3 et Vendredi 4 octobre 2024**. La race Charolaise dispose cette année de 66 stalles.

Le concours charolais aura lieu le **mercredi 2 Octobre 2024** de 13h00 à 16h00.

Les animaux engagés doivent correspondre aux sections suivantes :

- * **1^{ère} section** : Taureaux à fortes aptitudes bouchères nés du 01/08/2022 au 31/07/2023
- * **2^{ème} section** : Mâles nés du 01/08/2022 au 31/07/2023
- * **3^{ème} section** : Mâles nés du 01/08/2021 au 31/07/2022
- * **4^{ème} section** : Mâles nés avant le 01/08/2021 (peut être divisé en 2 en fonction des animaux engagés).
- * **5^{ème} section** : Femelles nées du 01/08/2022 au 31/07/2023
- * **6^{ème} section** : Femelles nées du 01/08/2021 au 31/07/2022
- * **7^{ème} section** : Femelles suitées nées entre le 01/08/2020 et le 31/07/2021
- * **8^{ème} section** : Femelles suitées nées avant le 01/08/2020.

Pour participer au concours, les vaches suitées doivent avoir vêlé du 01/08/2023 au 31/07/2024 et élevé leur veau. Elles devront être présentées dans les sections accompagnées de leur veau.

En plus des champions, deux prix sont attribués selon le niveau génétique des :

- * **Femelles** : Vache suitée ayant le meilleur ISU
- * **Mâles** : Taureau ayant le meilleur ISEVR.

Les conditions sanitaires sont disponibles sur le site <https://concours.charolaise.fr> rubrique « Document(s) mis à disposition ».

Les engagements devront s'effectuer en ligne sur le site <https://concours.charolaise.fr/> **avant le 19 Août 2024 impérativement ; tout animal engagé après cette date ne sera pas pris en compte.**

Après enregistrement de vos engagements, merci d'éditer et de nous retourner le document récapitulatif accompagné de votre justificatif de virement ou votre règlement bancaire (sauf si vous avez choisi l'option Prélèvement automatique) à l'ordre du **Herd Book Charolais** pour que **votre participation soit effective. 25 €TTC par animal engagé.**

Attention, nous vous informons que la priorité sera donnée aux éleveurs participant au Concours National Adultes 2024.

Une Commission de Sélection choisira ensuite parmi les candidats, les animaux retenus pour la présentation.

Veuillez agréer, Cher(e) Adhérent(e), l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Sébastien CLUZEL